



## Lettre d'huissier du portugal

Par **sandra**, le **03/11/2011** à **03:11**

Bonjour,

j'ai reçu par recommandé une lettre, je pense d'un huissier (c'est marqué en portugais "agent d'exécution") du Portugal. En titre c'est marqué "citação de executado" que je traduit par citation d'exécuté ce que je pense être un titre exécutoire. Il me somme de payer une dette de 3.500 euros d'une dette remontant à octobre 2010. En annexe je ne vois aucun document qui ressemblerait à une décision de justice. Il y a des copies de lettres d'avocat et une injonction signée par un avocat en date du 15/9/2003. Ce qui me rend perplexe c'est que la date sur le titre exécutoire a été effacée au tipp-ex et remplacée au stylo par la date du 1/09/2011.

Est-ce que ce titre exécutoire est-il valable ?

Quelle suite dois-je donner à cette lettre ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses

PS: Je précise que sur aucun des documents je n'ai trouvée une signature ou le nom d'un juge

Par **laboriens**, le **22/07/2016** à **11:13**

**BONJOUR** marque de politesse [smile4]

des que il mes du tipp ex le document et illégale et deviens inutilisable contact le tribunal de justice

je suis sous curatelle (juge des tuteur) bien protégé et j'ai des dette

un huissier français m'envoie à moi les courriers et ne veut pas traiter avec la curatelle alors qu'il est obligé il m'a envoyé un avis et a effacé au tipp ex l'adresse de la curatelle, la curatelle a fait appel car c'est interdit et a fait annuler la lettre